



REUNION DU 09 OCTOBRE 2019

A l'ouverture de la séance, nous avons fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président.

Le 24 septembre 2019, Pascale Collin, collègue en poste au SIE d'Yvetot et membre de la section CGT Finances Publiques de Seine Maritime a mis fin à ses jours sur son lieu de travail.

Depuis le début du mois de septembre ce sont 5 agents de la DGFIP qui ont mis fin à leurs jours.

Face à ces événements tragiques, l'intersyndicale CGT, Solidaires, FO, CFDT et CFTC a alerté le Directeur Général quant à la dangerosité de poursuivre la mise en place de nouveau réseau de proximité dans le contexte particulièrement sensible que connaît la DGFIP.

Depuis la parution des premiers projets, partout en France, de nombreuses actions sont menées auprès de la population et des élus locaux. Dans notre département, 44,80 % des agents étaient en grève le 16 septembre, la pétition remporte un large succès auprès de la population et de plus en plus de collectivités territoriales adoptent des délibérations contre les fermetures des services des finances publiques de proximité.

Vous allez nous présenter la restitution de l'enquête ministérielle réalisée par l'observatoire interne.

Il ressort de cette dernière que les conditions de travail se dégradent, que les réformes successives imposées par la DG pour adapter les services aux suppressions de postes sont très mal vécus par les personnels.

Les résultats de l'observatoire interne sont mauvais et pourtant cette enquête présente des chiffres déjà obsolètes compte tenu des réformes en cours, annoncées et très certainement à venir.

Si le bien-être au travail et la lutte contre les risques psycho-sociaux vous importent, Monsieur le Président, que comptez-vous faire concrètement pour inverser cette tendance ? »

En réponse, le Président a précisé qu'il ne ferait pas de commentaire sur les suicides. Par contre, il considère qu'il n'y a pas nécessairement de lien avec la mise en place des réseaux de proximité.

Dans l'Yonne, il nous a affirmé qu'il veillerait à ce qu'il y ait des solutions adaptées individuellement pour chaque agent concerné. Il a également rencontré environs 200 élus...qui comprennent pour la plupart ce que la DGFIP veut mettre en place...

Il a tout de même reconnu que le pourcentage de grévistes dans l'Yonne était élevé par rapport au national.

Nous sommes ensuite passés à l'ordre du jour.

I - Approbation du procès-verbal du 13 juin 2019.

La CGT qui avait boycotté cette instance n'a pas pris part au vote. FO a voté pour, Solidaires est absent.

II - Suivi du Programme Annuel de Prévention (PAP)

La CGT est intervenue pour demander que la Direction, parfois à court d'idée, s'appuie sur le PAP pour mener les travaux à faire sur les différents sites (ouvrants à Avallon, système de déverrouillage de porte à St Florentin, détecteur de présence au 2ème sous-sol du CFP Moreaux, etc...). En effet pour que le PAP soit un document vivant, il faut le faire vivre.

En 2020, les agents seront associés à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ce document servira à établir un nouveau PAP dans lequel un focus particulier devrait être mis sur le nouveau réseau de proximité....

III- Point sur les dossiers immobiliers

Sur le site de Sens, une réflexion est en cours pour refaire l'accueil. Pour que cela soit le moins dérangeant possible, les travaux se feront en janvier 2020.

Afin d'éviter un va et vient de contribuables dans le hall d'accueil, le SIE va être équipé d'un terminal de paiement (TPE).

Concernant le rapprochement de la trésorerie de Joigny vers le SIP, le déménagement est prévu la dernière semaine de novembre. Pas de gros travaux prévus pour cette opération en dehors de l'électricité et de l'informatique.

La cafétéria sera agrandie en abattant une cloison quant aux reprises des sols, les travaux seront faits par le service logistique.

La CGT regrette que le document de suivi des travaux immobiliers ne soit pas mis à jour de manière exhaustive par la DDFIP. L'Administration fait son mea culpa et reconnait ce problème. Pour remédier à cette situation, un groupe de travail sera mis en place très prochainement pour procéder au toilettage du document.

IV - Réponses aux rapports de visites de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST)

Alors que ce point figurait à l'ordre du jour de ce CHSCT, la Direction n'a pas été en capacité de nous communiquer la moindre réponse aux observations formulées par l'ISST et a botté en touche en reportant ce point au prochain CHSCT...

V - Réponses de l'Administration à la visite du CHSCT à Avallon

Le 10 octobre 2018, le CHSCT s'est rendu sur le site d'Avallon. Plusieurs problèmes ont été réglés.

Concernant le changement de fenêtres, des devis ont été demandés et un courrier va être

envoyé à la Mairie pour une éventuelle prise en charge des travaux.

Concernant le problème de sol glissant à l'accueil, un devis a été demandé afin d'envisager la pose d'un revêtement antidérapant. D'après le prestataire, le problème ne vient pas du sol en tant que tel, mais serait dû au fait que le sol est mal rincé au moment du ménageQuid de la solution proposée par l'Administration ??

VI - Mesures des champs électromagnétiques à Auxerre et Sens

L'ISST nous a présenté des plans recensant les émetteurs existant à Auxerre et Sens (proche des bâtiments de la DDFIP. Hormis quelques changements de fréquence sans incidence, il n'y a rien de particulier à signaler.

La puissance des émetteurs en ville est moindre ce qui explique qu'ils soient plus nombreux.

L'ISST va suivre une formation sur le sujet des champs électromagnétiques et nous proposera une présentation lors d'un CHSCT en 2020.

VII - Fiches de signalement

Une nouvelle fiche a été faite pour menace de mort mais l'agent n'a pas souhaité déposer plainte.

Pour rappel, en cas d'agression verbale, un courrier est envoyé, avec accord de l'agent, au contribuable concerné. En cas d'agression physique ou de menace de mort, une plainte est déposée auprès du procureur et la DG est informée.

VIII - Fiches d'accidents

Le cas d'un agent ayant fait un AVC sur son lieu de travail sera évoqué au prochain CHSCT. L'autre cas concerne un agent ayant fait une chute sur le trajet domicile/lieu de travail.

IX - Fiches navette

Aucune nouvelle fiche n'est parvenue à la DDFIP depuis le dernier CHSCT.

X - Budget 2019 et actions proposées

Sur le budget total, il est envisagé qu'une réserve de 2 % ne soit pas débloquée. Des actions vont être proposées lors du prochain CHSCT pour solder le budget 2019. Ces actions seront ciblées en s'appuyant sur celles recensées dans le PAP.

XII - Planning des visites du CHSCT

La CGT a proposé de faire une visite sur le CFP de Joigny une fois l'aménagement de la trésorerie terminée.

Concernant le site de Sens, une visite sera programmée en 2020.

XIII - Questions diverses

Pour faire suite aux travaux réalisés sur le CFP de Sens (dégradation et la stabilité de la structure), la CGT Finances est revenue sur les éléments déjà évoqués lors du CHSCT du 18 décembre 2018 afin d'obtenir des réponses restées en suspens.

Extrait du compte-rendu de la CGT Finances du 18/12/2018 : « Devant l'insistance des organisations syndicales siégeant au CHSCT, une nouvelle étude a été menée en 2018. Suite aux rapports concernant cette étude (extraits : la dégradation du bâtiment est sérieuse et la stabilité de la structure est menacée. Prévoir sans délai une rénovation et une mise en place de renforcements au niveau de la dalle en porte-à-faux pour limiter tout risque de déplacement supplémentaire de la structure. Risque de déformations irréversibles augmentant avec le temps...), la ville de Sens a fait réaliser des travaux afin de stopper l'affaissement du bâtiment. Les deux rapports fournis aux membres du CHSCT prévoyaient l'installation de poteaux pour soutenir le bâtiment, le renforcement sous la dalle en porte à faux avec des lames carbones et la réparation des fissures afin d'éviter les infiltrations.

Si les rapports fournis par le bureau d'étude montrent bien les recommandations en matière de travaux à réaliser, aucun compte rendu officiel n'a été fourni par le maître d'ouvrage (la ville de Sens) qui mentionne l'exactitude et la conformité des travaux réalisés suite à la fin du chantier. En tant que bailleur, il eut été important qu'il renseigne notre administration sur une garantie décennale repartant sur la partie rénovée.

L'administration s'est bornée à nous indiquer que les travaux avaient été réalisés dans les règles de l'art.

Au vu de cette réponse, la CGT Finances a insisté pour qu'un rapport officiel soit fourni afin que nous ayons des garanties quant à la pérennité du bâtiment suite aux travaux réalisés. En tant que membre du CHSCT nous voulons pouvoir assurer aux agents travaillant sur ce site que la consolidation du bâtiment est définitive.

Nous avons notamment indiqué que les capteurs qui ont été posés en amont des travaux auraient pu être laissés en place sur une période d'un an (afin de prendre en compte les aléas climatiques de chaque saison) afin de s'assurer que cette partie du bâtiment ne bougeait plus après les travaux réalisés.

A l'issue des débats sur ce point et devant la gêne de l'administration, le président du CHSCT a précisé qu'il demanderait une attestation à la ville de Sens précisant que les travaux de sécurisation ont été effectués en suivant les recommandations des deux rapports d'étude présentés. »

Notre demande de 2018 n'étant pas satisfaite, la *CGT* a demandé, à nouveau, l'envoi d'un courrier à la Mairie.

La CGT Finances a ensuite évoqué le problème d'installation de la personne qui est à l'accueil de la Trésorerie municipale de Sens. Le bureau positionné derrière la vitre est trop haut par rapport à l'estrade installée. L'agent qui reçoit est très mal installé. L'administration va commander un siège adapté et qui peut se régler plus haut en hauteur.

La CGT Finances a demandé et insisté sur la communication lors des restructurations. La période d'incertitude engendre beaucoup de stress. Nous avons évoqué, notamment le recouvrement des impôts qui doit être transféré des trésoreries mixtes aux SIP au 01/01/2020, soit dans moins de 3 mois. Les agents ne savent pas si le transfert s'effectuera, le nombre d'agents concerné. Cela provoque du stress par rapport à son travail, à son organisation de vie personnelle...La CGT Finances Publiques a demandé que les choses soient clarifiées. La direction n'a toujours pas l'aval de la DG, cependant une réunion est organisée avec les chefs de services concernés (toutes les trésoreries mixtes sauf Saint Florentin) dans la semaine pour organiser le transfert et être prêts dès que la direction donne son feu vert.

Le baromètre social a été présenté. Il s'agit des résultats du questionnaire de 2018. Dans l'Yonne, 40% des agents ont répondu. Il est présenté avec pour chaque réponse, le résultat obtenu en 2017, le résultat national, mais surtout la moyenne des résultats pour les départements de même catégorie. Les % obtenus sont souvent inférieurs à la moyenne des départements de même catégorie. De manière générale, les résultats se dégradent sur l'ambiance de travail, la reconnaissance du travail, la rémunération, les promotions... Sur certains

points comme les équipements informatiques, les conditions matériels de travail et les possibilités de formation, l'Yonne est très en deçà. Pour les formations, pour partie, cela s'explique par l'éloignement des centres de formations (Lyon ou Dijon), pour le reste ??? L'indisponibilité des applications informatiques est un problème national et l'Yonne ne devrait pas être en retrait.

La CGT Finances a évoqué le retard qui avait été pris pour le renouvellement du parc informatique, qu'à l'heure actuelle, il y avait encore des doubles écrans pas de même taille, ou de taille inadaptée avec les applications utilisées. De même, la réduction du nombre d'imprimantes dégrade les conditions matérielles.

Lors de l'évocation des travaux immobiliers sur Sens, la CGT Finances a évoqué la situation très tendue sur SIP de Sens tant au niveau des effectifs que de l'affluence des usagers. La CGT Finances a insisté sur le nombre de contribuables en réception, d'appels téléphoniques, de demandes de délais qui affluent tant au SIP de Sens qu'à la trésorerie de Pont sur Yonne, lié à la sortie des rôles de taxe Foncière et aux changements votés par la communauté de communes Yonne Nord concernant les ordures ménagères (passant de redevance à Taxe sur les ordures ménagères avec un taux maximum). Nous avons aussi souligné que tous les rôles n'étaient pas sortis (mensualisés) et que l'affluence allait perdurer.

La Direction, saisie des problèmes particuliers, a autorisé la fermeture du SIP. Elle reste attentive à la situation des collègues. Il faut rester très vigilant sur la situation des collègues qui sont très éprouvés professionnellement mais surtout émotionnellement.

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Pascal DUPUIS Emilie BONNET - Caroline GERMAIN

Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

NOM :		Port
Date de naissance : / /	. Échelon :	j'adhère Cgt
Adresse pour l'envoi de la presse : Adresse administrative	Adresse personnelle (précise	s'adhère!
Tél. :		